

N° 673 – 30 MARS 2013

2013, Le protocole fantôme

LES DISCUSSIONS PROTOCOLAIRES N'ONT A CE JOUR PAS ENCORE DEMARRE. JOUR APRES JOUR, LE CALENDRIER NE CESSE DE CHANGER. AUJOURD'HUI, PLUS D'UN MOIS DE DECALAGE EST PROGRAMME.

Le nouveau calendrier

- Lundi 8 avril 2013 - Réunion Thématique " Personnels Équipement"
- Mardi 9 avril 2013 - Réunion Plénière du protocole
- Jeudi 11 avril 2013 GT 19 - "Accompagnement du changement"
- Lundi 15 avril 2013 - Réunion Thématique "Contractuels"
- Lundi 15 avril 2013 - Réunion Thématique " Métiers Support"
- Vendredi 19 avril 2013 - 2ème Réunion Plénière du Protocole
- Jeudi 25 avril 2013 - Réunion Thématique "Europe" (inchangée)
- Mardi 14 mai 2013 - 3ème Réunion Plénière du Protocole

Pourquoi ce nouveau calendrier ?

Il est difficile de connaître les véritables raisons du recul annoncé du calendrier protocolaire. L'administration ne donne à ce jour pas de justifications très claires à cela. Le mandat interministériel est-il plus compliqué à obtenir que prévu ? Ou alors l'enveloppe nécessaire à l'écriture d'un protocole DGAC permettant l'accompagnement social des nombreux projets de réorganisation envisagés est-elle compromise ?

Dans les GT pré-protocolaires, l'administration nous a annoncé de grands projets de réorganisation des services de la DGAC. Pour les contrôleurs par exemple :

- En espaces inférieurs : la réorganisation de certains organismes TWR ou APP, anciennement appelé projet « basses couches »
- En espaces supérieurs : la réorganisation du travail en CRNA pour plus de flexibilité et de performance.

Ces ambitions affichées de l'administration ne se feront pas si d'une part la cohérence opérationnelle n'est pas recherchée et si d'autre part, les moyens ne sont pas mis en face de ces projets. Alors que le calendrier lui-même n'est pas stable, les inquiétudes du SNCTA quant à la faisabilité d'un protocole dans le contexte actuel ne font que grandir. Ces signaux sont de mauvais augure, parce qu'au-delà des nouvelles ambitions de la DGAC, le SNCTA n'oublie pas les engagements pris par le passé qui n'ont pas été respectés.

L'AVIS DU SNCTA

Le SNCTA attend de voir si le nouveau calendrier se confirme et jugera des conditions d'accord entre syndicats et administration une fois que tous les paramètres seront connus et annoncés officiellement. Le SNCTA est extrêmement méfiant concernant le retour à un climat de confiance au sein de la DGAC et les premiers éléments de ce nouveau protocole ne contribuent pas à espérer retrouver celui-ci.

Une question, un contact : bn@sncta.fr ; Un mail, une réponse...